

économique de la région danubienne, mais en morcelant l'Autriche-Hongrie d'après ses éléments ethniques.

Le nouvel Etat de Tchécoslovaquie a vu le jour par l'union de deux peuples slaves apparentés. Le principe de la libre disposition, ou de l'unité de race, n'a toutefois pas reçu sa pleine application. Nombreux étaient ceux qui doutaient de la sagesse d'inclure dans cet Etat la lisière des Sudètes, avec ses trois ou quatre millions d'Allemands, de même que certaines régions polonaises et hongroises. Il est vrai que des raisons d'ordre historique militaient en faveur du maintien, dans l'ensemble, des frontières de l'antique Bohême, mais l'élément décisif a sans doute été le désir de donner au nouvel Etat une forte frontière stratégique, même s'il fallait ignorer les revendications raciales. On s'est efforcé de protéger les minorités, non seulement par une clause générale d'appel à la Société des Nations, mais par une entente visant à l'établissement d'un régime cantonal analogue à celui de la Suisse.

Le nouvel Etat a donné d'amples preuves de son droit à l'existence. Sous la direction d'un des plus éminents hommes d'Etat européens de l'époque, Thomas Masaryk, il était devenu l'un des pays les plus prospères et les plus sagement démocratiques de l'Europe centrale ou orientale. Il n'avait pas aussi bien réussi dans la solution de son problème des minorités. Il y a peu de doute que le nouvel élément dominant tchèque avait adopté une attitude intransigeante, qu'il avait fait preuve, selon les paroles de lord Runciman, de manque de tact, d'intolérance mesquine, de destructions injustes et qu'il avait retardé à remplir ses promesses. Il est évident, d'autre part, que les minorités y étaient fort mieux traitées que celles des Etats du Centre ou de l'Est. Ce ne fut pas la politique intérieure, mais la pression exercée de l'extérieur qui aggravait, au point de la rendre précaire, la situation des minorités en Tchécoslovaquie, plutôt que dans l'un quelconque d'une demi-douzaine d'autres pays.

L'élément le plus important de cette influence extérieure fut le relèvement d'une Allemagne bien armée et sûre d'elle-même. Les événements du mois de septembre dernier ont simplement reflété les conséquences d'un déplacement de la balance du pouvoir et des éléments stratégiques commencé six ou sept ans auparavant. L'échec de la Conférence de désarmement, dû au refus des grandes puissances d'accorder à l'Allemagne la mesure modérée d'armements qu'elle demandait, fut le point de départ d'une nouvelle course aux armements. Les pays mécontents du statu quo, dirigés par des chefs agressifs, inspirés par le vieux principe de la

fierté de race exprimé dans de nouvelles formules, prirent les devants, d'abord isolément, puis en groupe.

Ce fut en vain que l'on compta sur la première ligne de défense pour se protéger contre ce déploiement de force,—les dispositions de sécurité collective de l'article 16 du Pacte de la Société des Nations. Les incidents de la Mandchourie, du Chaco et de l'Ethiopie révélèrent le refus des membres de la Société d'avoir recours à la force armée, complément inévitable des sanctions économiques. La deuxième ligne de défense de la France, soit sa confiance dans ses alliances militaires précises avec les pays situés à l'est de l'Allemagne, était aussi affaiblie. Le rétablissement sur un pied militaire des pays rhénans et la construction de la ligne Siegfried pour faire le pendant de la ligne Maginot résultèrent en une impasse sur la frontière franco-allemande. Il fut donc difficile à la France d'aider ses alliés dans l'est en envoyant des troupes en Allemagne, du côté de l'ouest. Cette deuxième ligne de défense se trouva encore affaiblie quand, par suite de conflits internes et d'épurations répétées dans l'Union soviétique, il fut évident que la force de ce pays devenait un élément incertain pour toute autre fin que celle de la défense. La troisième ligne de défense, la force armée de la France et de l'Angleterre elles-mêmes, restait inébranlable pour ce qui est des forces navales et militaires dans la zone européenne. Cependant, la concentration des efforts des pays totalitaires sur le nouveau moyen de faire la guerre par la voie de l'air compensait dans une large mesure cette supériorité, sinon de fait, du moins dans l'opinion des peuples exposés à des bombardements aériens sans discernement. On ne tarda pas à constater, d'ailleurs, que les forces militaires et navales des pays européens n'étaient pas les seules dont il fallait tenir compte.

Etant donné cet état de choses à l'intérieur et à l'extérieur, la crise tchécoslovaque prit rapidement de l'ampleur. Elle se manifesta inopinément par les demandes soudaines d'autonomie de la part du parti de Henlein, au sein des Allemands des Sudètes. Ce fut ensuite la première tentative de médiation de la part du gouvernement anglais, par l'intermédiaire de lord Runciman. Cette tentative échoua quand il devint apparent qu'il s'agissait non plus d'un gouvernement autonome au sein même de la Tchécoslovaquie, mais de l'union avec l'Allemagne.

Vint ensuite la deuxième tentative de médiation, le voyage en avion de M. Chamberlain, dans des circonstances dramatiques, à Berchtesgaden, le 15 septembre. A cet entretien, M. Hitler indiqua clairement qu'il insisterait, à n'importe quel prix, sur le droit des

[Le très hon. Mackenzie King.]